



Epinay Sur Orge, le 28 mai 2020

A l'attention des :

- Jeunes, résidents, travailleurs, opérateurs, bénéficiaires, stagiaires.
- Familles, aidants familiaux, représentants du conseil de la vie sociale.
- Personnels de la Fondation Franco-Britannique de Sillery.
- Collectivités locales et territoriales, partenaires sociaux, sanitaires, médico-sociaux et commerciaux.

Note n° 7 15^{ème} jour de reprise de l'activité

Le 11 mai 2020 restera une date historique, elle rappellera à ceux qui l'ont vécue la sortie du confinement, un goût de liberté retrouvée et une reprise de l'activité dans plusieurs secteurs économiques.

Chaque établissement de la Fondation s'est organisé, prêt à accueillir : jeunes, stagiaires, bénéficiaires, opérateurs, travailleurs. Nous n'oublierons pas les résidents du foyer des Roseaux, confinés depuis le 18 mars et qui aspirent, pour certains, à renouer avec leurs vies d'avant et retrouver leurs activités professionnelles, et pour d'autres leurs proches, qu'ils n'ont pu rencontrer depuis deux longs mois.

Les directions de chaque structure ont organisé leur plan de reprise avec méthode et rigueur. Tous ont envisagé un retour dans la structure synonyme d'accueil, de sécurité mais également de sérénité et de convivialité. Tous les plans de « déconfinement » ont été présentés au bureau du Conseil d'Administration de la Fondation et envoyés aux autorités de contrôle avant la reprise officielle fixée à partir du lundi 11 mai 2020 par les directives ministérielles. Celle-ci, en accord avec la Fondation avait été maintenue :

- Au 11 mai pour plus de 70% du personnel, afin d'aménager l'ensemble des bâtiments (marquage au sol, installation de barnum pour doubler les surfaces, préparation des kits d'accueils)...



Sous le haut patronage de son Excellence l'Ambassadeur de Grande-Bretagne
Fondation reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et des legs

Etablissements gérés

ESAT : Ateliers des Guyards (Athis-Mons), Ateliers du Moulin (Bondoufle)
et Ateliers de la Prairie (Villebon-sur-Yvette) ;
Centre de Réadaptation Professionnelle de Sillery ;
Foyer d'hébergement « Les Roseaux » ;
Institut Médico-Educatif SIPFPRO de Sillery ;
Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile de Sillery.

1 Château de Sillery

91360 Epinay-sur-Orge

tél. : 01 69 74 17 10

fax. : 01 69 74 17 11

courriel : ffbs@ffbs-sillery.com

site : www.ffbs-sillery.com

Et reportée :

- au lundi 18 mai pour le retour et l'accueil des usagers dans des conditions optimales (informations, formations et accompagnements personnalisés).

Notre défi aujourd'hui repose sur notre capacité d'agir en pleine responsabilité, tout en conjuguant et rapprochant des injonctions parfois contradictoires, dites aussi paradoxales, sans évacuer totalement le risque inhérent à la situation actuelle mais sans non plus le majorer en nous empêchant de réaliser nos missions d'éducation et de soin.

Comment, à l'heure de la circulation d'un virus mortel et anxiogène, promouvoir :

- La distanciation physique tout en proposant un accompagnement de proximité ;
- Les gestes barrières tout en réinventant le vivre ensemble et les codes de reconnaissance sociale ;
- Les masques tout en apprenant à décoder les expressions du visage ;
- Les directives de sécurité sanitaire tout en continuant à faciliter le développement de l'autonomie pour les personnes accueillies ;
- La reprise d'une activité quotidienne et ordinaire tout en préservant l'envie d'essayer, de prendre des risques et de réaliser de nouvelles expériences.

L'ensemble des établissements et services de la Fondation Franco-Britannique de Sillery, avec imagination et bon sens a mis en œuvre une organisation et un accueil bienveillant susceptible de répondre à ces problématiques. Tous les plans de reprise de l'activité les concernant ont été envoyés aux ARS du 91, du 94, du 29 ainsi qu'au Conseil Départemental de l'Essonne en date du 6 mai 2020.

Les Conseils de la Vie Sociale (CVS)

L'ensemble des CVS se sont réunis et ont pu être associés aux décisions concernant la gestion de cette crise sanitaire mais également pour la présentation et l'explication des plans de reprise. La FFBS souhaite amplifier cette participation et permettre à chaque représentant d'être acteur de cette reprise d'activité.

Les cellules de veille COVID

Chaque direction a organisé et mis en place au sein de sa structure **une cellule de veille** dédiée au déconfinement.

Des recommandations issues des diverses autorités (Ministère du travail, HAS, ARS,) ont défini de manière précise les conduites à tenir afin de :

- Préparer la reprise d'activité,
- Mettre en œuvre l'activité au sein des structures,
- Adapter le projet de vie et le projet de soin des personnes en situation de handicap,
- Mettre en place le suivi épidémiologique et le contact tracing (éventuellement en cas de nécessité),
- Appliquer les mesures spécifiques prévues (reprise de la scolarisation, interventions précoces, reprise de l'activité des : GEM, ESAT).

La cellule de veille est constituée :

- Du directeur,
 - D'un médecin s'il y'a,
 - D'un infirmier,
 - D'un cadre éducatif,
 - *Du président ou vice président du CVS, qui peuvent être invités de manière ponctuelle ou permanente.*
- Elle se réunit de manière hebdomadaire.

Missions de la cellule de veille

- Adapter le plan bleu,
- Valider les nouvelles organisations,
- Valider les différents protocoles,
- Mettre en place un tableau de bord (ressources humaines, personnes accueillies, produits de santé...),
- Assurer le suivi de la situation,
- S'assurer de l'application des recommandations de l'Education Nationale,
- Organiser et favoriser la communication auprès des professionnels, des usagers et de leurs familles.

Les établissements doivent procéder à une évaluation globale de la situation des personnes accompagnées, définir des critères de priorisation, un accompagnement « hors les murs » si nécessaire, une adaptation de son fonctionnement,

Des formations adaptées à la situation doivent être organisées,

Les projets d'accompagnement et de soin des personnes accompagnées doivent être adaptés.

La continuité des soins doit être organisée.

Un suivi épidémiologique doit être mis en place.

Le réseau des ESAT

Au sein du réseau des ESAT, le lundi 11 mai 2020, 90 % des travailleurs ont effectué leur retour à l'ESAT de Cuzon. Le lundi 18 mai, c'était au tour de 45 % des travailleurs des quatre autres ESAT. Nous rappelons que conformément aux recommandations cette reprise s'est déroulée pour les travailleurs sur la base du volontariat. Nombre d'entre eux ont exprimé leur désir de venir travailler au plus vite et de sortir de cette période de confinement. Pour d'autres, étant considérés comme personnes à risque et vulnérables, il était souhaitable de les inviter à différer un retour qui aurait pu s'avérer prématuré.

Le réseau des ESAT a mis en place de nouvelles procédures afin de permettre le retour au travail des travailleurs handicapés en minimisant autant que possible les risques de contamination Covid 19.

Une continuité de l'accompagnement est également réalisée pour les travailleurs qui restent à leur domicile dans le cadre de mesures de protection des personnes vulnérables.

Pour les salariés, les prises de température sont effectuées dès leur arrivée avant leur prise de poste.

Au sein des établissements des procédures par atelier et d'organisation ont été instaurées et seront appliquées jusqu'à nouvel ordre. Elles sont reportées au sein de fiches actions.

Avant le dé confinement, les équipes de direction ont travaillé sur les étapes suivantes :

1. S'assurer du nombre de travailleur prêt à venir travailler,
2. Conseiller les travailleurs vulnérables de se rapprocher de leur médecin ou de l'ACMS afin de vérifier s'ils sont en droit de venir à l'ESAT.
3. Communiquer aux usagers, aux familles et au CVS de la date de reprise et les procédures mises en place envisagées pour le dé confinement,
4. S'assurer de la faisabilité présentielle de l'ensemble des travailleurs tout en respectant les normes recommandées (2 m² par personne),
5. S'assurer de la réception du matériel nécessaire à la mise en place de l'ensemble des procédures envisagées,
6. S'assurer auprès des entreprises partenaires de la mise en place des mesures sur les sites de détachement,
7. S'assurer auprès des entreprises partenaires de leur réouverture entraînant un besoin de production dans nos ateliers,
8. Distribution à domicile des masques permettant aux usagers d'effectuer le premier trajet vers l'ESAT en toute sécurité.

L'Entreprise Adaptée (EA)



Sur la photo, M. Crapart, Conducteur des travaux, et Virgile, Opérateur sur l'entretien des locaux qui a commencé à assurer la désinfection sur la base de vie sur le chantier de la nouvelle usine de Britt depuis le lundi 27 avril. Contrat ponctuel jusqu'à la fin du mois.

L'organisation pour intégrer les nouveaux locaux de Britt s'organise, le mardi 2 juin les opérateurs de l'EA Sillery investiront les lieux. Une visite est prévue fin mai pour ceux qui souhaitent visiter la nouvelle usine.

La haute saison a commencé, les commandes s'enchaînent et les opérateurs font preuve de professionnalisme pour assurer les besoins du client.



Les commandes augmentent, l'EA Sillery-Quimper à un effectif insuffisant pour répondre aux besoins.

Des heures complémentaires vont être organisées afin assumer un maximum de commandes.

Je remercie une nouvelle fois, M. Nicolas Dagault d'avoir équipé tous nos opérateurs de visières sur son site.



Entretien des locaux



Les entreprises dans lesquelles nous intervenions avant le Covid 19, rouvrent leurs portes, les prestations reprennent à partir de la semaine prochaine.

Les devis et les contrats s'enchaînent, depuis fin avril, nous intervenons à l'Entreprise Sanitherm deux fois semaine (2 h30), contrat de 3 mois.

Nos fidèles clients nous sollicitent pour augmenter le temps d'intervention afin d'assurer une désinfection soignée notamment dans les écoles Encre Marine, Izel Vor et St Anne.



La Mairie de La Forêt Fouesnant nous a contacté pour intervenir sur de nouveaux sites. Démarrage le lundi 11 mai jusqu'aux vacances scolaires....

CDD Tremplin



Sylvain a été embauché en CDD Tremplin sur le poste de chauffeur, il a obtenu son permis C (poids lourd, la FIMO et l'ADR). Son projet était de travailler dans le milieu « ordinaire » dans le BTP. Via le réseau de Mme Caubet, fin avril, il a démarré un nouveau contrat à l'Entreprise de terrassement Penvern. M. Penvern l'accompagne dans le développement de nouvelles compétences professionnelles.

L'IME

ACCUEIL DES JEUNES et journée type 18 MAI 2020

L'accueil les lundis, mercredis, jeudis et vendredis aux horaires habituels. Le mardi sera consacré à une journée de travail institutionnelle.

Pour une meilleure organisation, les familles ont été consultées en amont pour savoir si leur enfant sera présent. Les mesures mises en place dans le cadre du plan de reprise de l'activité leurs ont été communiquées.

Le CVS a été également consulté.

Pour les jeunes absents au 18 mai, l'accompagnement à distance se poursuivra.

La navette matin et après midi sera assurée pour les jeunes en bénéficiant habituellement. Selon les places restant disponible, nous pourrons véhiculer d'autres jeunes.

Les jeunes seront installés un par rangée, une rangée sur deux.

L'IME fournit des masques, des gants et du gel lors de l'arrivée du jeune, soit lors de la montée dans la navette soit au portail de l'IME.

Pour les jeunes qui prennent la navette, le relevé de la température est réalisé lors de la montée dans la navette.

Les arrivées se font en décalé. La moitié des jeunes arrivera à 9h, la seconde moitié à 9h30.

- 9h unité séjour A séjour B soit 35 jeunes
- 9h30 Accueil et Partance soit 35 jeunes

L'arrivée s'effectue par le portail du haut. Le portail du bas restera fermé.

Le cadre de direction, au portail régulera le flux en veillant à respecter les distances de sécurité.

L'accueil se fera sous la gloriette par l'infirmière.

L'infirmière sensibilisera et réexpliquera si nécessaire les règles de sécurité et les gestes barrières :

- Gants jetés en arrivant,
- Port du masque toute la journée (changé après le repas),
- Respect de la distance de sécurité,
- Prise de température matin et début d'après-midi,
- Lavage des mains toutes les heures et avant le repas.

Le jeune se rend ensuite dans son unité habituelle.

Un éducateur veille à faire rentrer les jeunes un par un pour se rendre à son vestiaire y déposer ses affaires.

Les emplois du temps seront établis en amont de la rentrée en fonction du nombre prévisionnel de jeunes présents.

Sens de circulation

Les espaces de circulation menant à l'établissement, aux ateliers, aux classes, aux unités sont séparées en deux par un marquage au sol permettant de respecter la distance de sécurité.

Organisation des différents lieux de prise en charge

Les jeunes sont accueillis par demi-journée par groupe de 4/5 avec un professionnel.

Pour accueillir 72 jeunes, 17 encadrants seront nécessaires et 17 lieux d'accueil.

L'IME disposent de 18 lieux en capacité d'accueillir un groupe de 4/5 jeunes en respectant les règles de distanciation physique.

Le travail au potager de la Fondation permettra de proposer un autre lieu d'activité.

Avant le repas, chaque groupe sous le contrôle du professionnel désinfecte son lieu d'activité (téléphone, interrupteurs, poignées de porte, table et chaises)

Seul les toilettes (2 blocs 1 à l'entrée, l'autre à la sortie) de la salle de restauration seront accessibles

Les salles de bain restent accessibles pour le lavage des mains.

Restauration

3 services 12h ;12h 30 et 13h avec un lieu dédié permettant de respecter les distances de sécurité. Deux barnums seront installés. Avec la salle de restauration, cela fait 3 lieux dédiés. Le service dans le self est le dernier.

Le professionnel en charge du groupe du matin accompagnera son groupe au self.

Il a en charge de veiller au lavage des mains et au respect des règles sanitaires.

Portant des gants, il préparera le plateau entré, fromage, dessert. La cuisinière rajoutera le plat chaud.

Le jeune ne prendra son plateau que lorsqu'il sera préparé dans sa totalité.

Chaque jeune ira s'asseoir à une table Les plateaux seront laissés sur place et ramassés par les femmes de service.

L'entrée se fera par la porte côté parking, la sortie par la porte côté gymnase.

Un marquage au sol balisera les distances de sécurité.

A l'issue du repas, la prise de température et la fourniture d'un masque propre se feront dans la salle en face de la sortie du self toujours par le professionnel en charge du groupe depuis le matin.

Temps de cours pause méridienne

Chaque professionnel assure l'encadrement de son groupe du matin jusqu'à la reprise des activités de l'après midi soit 13h45.

Un espace « accueil café » sera installé sur la pelouse. Tables et chaises sont installées à distance réglementaire. Cela permet de contrôler le respect des règles sanitaires pendant les temps de repos.

Le café préparé en amont dans des grands thermos est servi par les professionnels.

Retour dans un deuxième lieu d'activité

13h45, retour dans un lieu d'activité avec masque propre et gel hydro alcoolique avant d'entrer.

Départ par le haut

De façon décalée, comme l'arrivée du matin, les jeunes quittent l'établissement par le portail du haut. Des gants sont donnés à ceux qui prennent les transports en commun.

Les familles qui viennent chercher leur enfant sont accueillies sur le parking du SESSAD.

Un cadre de direction veillera au respect des règles sanitaires.

Toilettes,

Les toilettes seront désinfectées toutes les heures. Une feuille affichée retracera les heures de désinfection

Une procédure sera affichée à l'entrée indiquant de se laver les mains avant et après et de mettre du gel hydro alcoolique en sortant.

Ménage et désinfection

Les locaux ont été désinfectés et nettoyés la semaine précédant l'accueil des jeunes.
Ils sont nettoyés et désinfectés chaque soir après le départ des jeunes.

Le SESSD

Le SESSD permet de faire des prises séquentielles de manière ambulatoire avec la possibilité d'aménager les emplois du temps pour éviter les regroupements.

L'enjeu est de se coordonner avec les établissements scolaires en fonction des modalités qu'ils proposent pour la scolarisation de chaque jeune et en concertation avec chaque famille. (3 jeunes non scolarisés dans l'effectif du SESSD).

Disposition de masques (dotation ARS) et gel hydro alcoolique.

Préambule :

Une fiche action a été rédigée pour chaque Unité de travail, leurs dénominations sont celles retenues et reportées dans le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Elle reprend :

- Les procédures à l'attention de tous les professionnels, qui seront affichées dans les unités de travail,
- Les affichages sont un moyen supplémentaire, de rappeler les règles aux jeunes,
- Les besoins et l'organisation au niveau matériel mis en place.

MESURES APPLICABLES DANS TOUTES LES UNITES DE TRAVAIL :

Le respect des mesures barrières : la distanciation physique et le lavage de main et le port du masque,

Prise de température à l'entrée des locaux,

Chaque professionnel doit s'assurer que chaque jeune connaisse les mesures applicables lors de prise en charge par le SESSD,

Les professionnels doivent impérativement prévenir la Direction si, pour l'un des usagers, les mesures barrières sont difficiles à respecter pour faire une évaluation, mieux comprendre les freins et intervenir si nécessaire.

Chaque jeune dispose de son propre matériel : feutres, stylos, gomme, crayon, ciseaux...
De même, chaque professionnel veillera à bien utiliser uniquement son matériel.

Chaque jeune et chaque professionnel disposent de gel hydro alcoolique individuel.
Le port du masque est obligatoire en présence de jeunes dans les parties communes du SESSD pour tous.

Seuls les professionnels au sein de leur bureau peuvent retirer leur masque et circuler sans à condition qu'il n'y ait pas de jeunes au service et en respectant les mesures barrières.

Des « Kit désinfection » sont à disposition dans chaque pièce pour pouvoir désinfecter les surfaces par les professionnels du SESSD.

L'entrée dans les locaux du SESSD se fera par le hall et la sortie par la sortie de secours

Le CRP

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION PERIODE DE CONFINEMENT CRP

Les réponses :

- 1) **VOUS ETES-VOUS SENTI SOUTENU PENDANT CETTE PERIODE ?**

nombre de réponses	92
moyenne des évaluations	09

- 2) **DURANT CETTE PERIODE DE CONFINEMENT QUE PENSEZ-VOUS DU SOUTIEN PEDAGOGIQUE ?**

nombre de réponses	72
moyenne des évaluations	9,1/10

- 3) **QUE PENSEZ-VOUS DU SOUTIEN DU POLE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (INFIRMERIE, MEDECIN, PSYCHOLOGUES) ?**

nombre de réponses	90
moyenne des évaluations	9,2/10

- 4) **QUE PENSEZ-VOUS DU SOUTIEN ADMINISTRATIF ET SOCIAL (SECRETAIRES, ASSISTANT SOCIAL, CESF)**

nombre de réponses	89
moyenne des évaluations	8,7/10

- 5) **QUEL MOYEN UTILISEZ-VOUS POUR COMMUNIQUER AVEC VOS FORMATEURS ?**

HANGOUTS	WATSAPP	CLASSROOM	TELEPHONE UNIQUEMENT	COURRIER UNIQUEMENT	Gmail
12	32	11	55	6	35

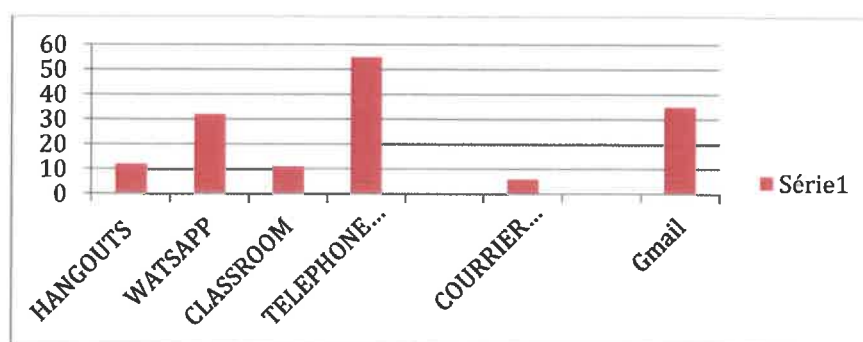
- 6) **ETES -VOUS SATISFAIT DE CETTE COMMUNICATION ?**

nombre de réponses	90
moyenne des évaluations	8,7/10

la maison

- . Tout ce passe bien, le suivi est impeccable, chaque jours nous recevons des appels, les exercices sont envoyés
chaque semaine, c'est comme si nous étions au centre. Les formateurs sont très présents avec nous et pour nous,
la seule différence est que nous ne sortons pas de chez nous sinon c'est comme si nous étions en classe avec nos
nos formateurs merci à eux
- . Oui c'est dur de travailler chez soi, la chaise et le bureau ne sont pas conforme aux problèmes de santé, les bruitages...
- . Très contente du suivi, excellent formateur merci à eux
- . Très bonne réaction de la part de l'ensemble des intervenants du centre face à la soudaineté de l'évènement. Je salue et remercie la disponibilité des formateurs
- . Pas possible de faire des travaux pratique
- . Manque de communications
- . Difficile de travailler avec le portable

- . N'a pas d'ordinateur cela pose un problème
- . Le téléphone ne lui convient pas
- . Préfère être au centre très compliqué à distance
pas très à l'aise avec la formation à distance mais en progression
- . Avoir une petite formation pour gérer le télétravail
- . Je crois que l'un des principaux inconvénients de la formation à distance (à mon avis), est le manque de production oral.
Pour l'améliorer, les stagiaires peuvent enregistrer de petits messages vocaux ou des vidéos sur les certains sujets qui seront
mis par les
formateurs





Mouvements de solidarité

Actuellement, la Fondation au travers de ces établissements a investi plus de 150 000€, une campagne de don a été ouverte et trois institutions Franco-Britannique y participent.



Campagne Franco-Britannique d'appels de dons - Initiative solidaire

Cher(e) Membre, Cher amis,

Nous souhaitons vous informer d'une cause inspirante et courageuse que votre Chambre a décidé de soutenir en ces temps difficiles et pour laquelle nous aimerions votre aide.

La Chambre souhaite rendre hommage à la Fondation Franco-britannique de Sillery qui s'occupe des personnes en situation de handicap et qui, depuis le début de la crise du Covid-19, participe à l'effort collectif.

Trois institutions franco-britanniques en France ont uni leurs forces pour soutenir cette grande cause. La Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Britannique et la Hertford British Hospital Charity ont créé une initiative solidaire, sous le haut patronage de Monsieur l'ambassadeur britannique en France, Ed Llewellyn et de Madame l'ambassadrice de France au Royaume-Uni, Catherine Colonna pour soutenir le travail remarquable de la Fondation.

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez faire un don mais aussi, ce qui est tout aussi important, de partager cette lettre avec vos contacts qui seraient volontaires pour contribuer à cet appel en soutenant le travail remarquable des personnes en situation de handicap de la Fondation Sillery.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fondation participe sans relâche à l'effort collectif de lutte contre le virus dans les communautés où elle est présente, sur 6 sites en France. Elle fabrique des masques, traite le linge et fournit des repas quotidiens au personnel des établissements médico-sociaux, fabrique des bouchons de bouteilles d'oxygène pour Air Liquide, conditionne des gels hydro-alcooliques....

La Fondation a un besoin urgent de fonds pour poursuivre son action sanitaire d'urgence mais aussi pour accompagner les 800 personnes en situation de handicap et/ou d'exclusion ainsi que leurs familles qu'elle prend habituellement en charge.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette donation vous permet de bénéficier d'une **déduction fiscale** :

- **Si vous êtes un particulier**, 66% de votre don sont déductibles dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- **Si vous êtes une entreprise**, 60% de votre don sont déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel. <http://www.ffbs-sillery.com/dons>

Cette initiative rassemble trois institutions en France composées de ressortissants britanniques et français qui partagent des valeurs communes de coopération franco-britannique, d'humanité, d'éthique et de pragmatisme avec le désir de soutenir ceux qui aident les autres de manière si désintéressée. **La campagne de collecte de fonds** et de dons en nature au profit de la Fondation se trouve sur le site Internet GoFundMe à l'adresse suivante : gofundme.com/f/francobritish-chamber-appeal

Nous vous remercions, par avance, pour votre soutien et votre générosité !

Thierry Drilhon, Président de la Chambre de Commerce Franco-Britannique
Geoffrey Cardozo, Président de la Fondation Franco-Britannique de Sillery
Michel de Fabiani, Président de la Hertford British Hospital Charity

Actions et besoins de la Fondation de Sillery

Dans le cadre de l'effort déployé à lutter contre le Covid-19, la Fondation :

- met son internat à disposition des Unités Médicales de Premiers Secours de l'Essonne
- organise et déploie la confection de masques intermédiaires
- confectionne le conditionnement pour du gel hydro-alcoolique
- produit pour Air Liquide des bouchons de bouteilles d'oxygène pour les services de réanimation
- traite le linge pour des établissements médico-sociaux particulièrement exposés au virus
- fournit une vingtaine de véhicules au personnel d'établissements médico-sociaux
- fournit des repas quotidiens à des maisons de retraite et établissements médico-sociaux
- continue à assurer à distance et à domicile l'éducation des jeunes et adultes pendant le confinement
- développe sa production maraichère pour fournir des légumes à des personnes en difficulté

La Fondation a un besoin urgent de fonds pour :

- du matériel de protection personnelle et repas pour le personnel mobile de premier secours actuellement basé dans ses établissements

- procurer des ordinateurs et du matériel informatique pour le personnel de formation afin de poursuivre sa mission auprès de 200 stagiaires en situation de handicap, confinées à domicile
- acquérir des machines à coudre et du tissu pour ses bénévoles qui confectionnent des masques
- des vêtements de protection pour le personnel de la Fondation qui soutient et accompagne au quotidien la population fragile des personnes âgées, en situation de handicap et/ou d'exclusion et malades qui en dépendent
- du matériel pédagogique numérique pour les 50 personnes en situation de handicap confinées à son siège à Sillery même

Fondation Franco-Britannique de Sillery

La Fondation de Sillery a été fondée à Londres en 1914 par le Comité britannique de la Croix Rouge française avec comme vocation « l'administration des secours britanniques aux œuvres de guerre françaises ». Ses infirmières anglaises ont porté soins et assistance aux nombreux soldats français blessés en France avec dévouement et courage. Elle emploie aujourd'hui 300 personnes qualifiées pour s'occuper de 800 jeunes et adultes. La crise sanitaire liée au Covid-19 a amené la Fondation à diversifier ses activités, pour participer activement aux côtés des autorités à la lutte contre le virus, tout en préservant sa capacité d'action en faveur de personnes en situation de handicap.

www.ffbs-sillery.com

Hertford British Hospital Charity

L'hôpital franco-britannique, Hertford British Hospital, fut construit entre 1872 et 1879, suite à la guerre franco-prussienne, par Sir Richard Wallace, grand philanthrope anglais, en mémoire de son père, le 4ème Marquis de Hertford, lui aussi francophile, mort en 1870. C'est le même Sir Richard Wallace qui donna son nom aux fontaines Wallace, symboles de sa grande générosité.

130 ans plus tard, la Fondation Hertford British Hospital Charity (HBHC) est l'organisation de bienfaisance qui veille à ce que l'œuvre médicale créée par Sir Richard poursuive sa mission auprès de la communauté locale et de la population anglophone. Outre sa participation à la gestion de l'**Hôpital Franco-Britannique**, la HBHC fournit des locaux pour le Centre International de Dermatologie et pour la British Charitable Fund.

www.british-hospital.org

Merci pour votre aide et votre soutien.

Bien Cordialement,

Michel de Fabiani,

Geoffrey Cardozo

Thierry Drilhon





« Il n’y a pas de liberté sans responsabilité et sans contrôle. L’absence de responsabilité et de contrôle met autant la liberté en danger que les interdictions et les censures. »

Jean- Daniel

« Pour aider quelqu’un, l’aider vraiment, il faut prendre des risques, mettre sa tranquillité en danger. »

Dominique Muller

Au cœur de nos missions, 3 formes de responsabilité règlent les relations interprofessionnelles ainsi que celles de l’accompagnement :

- La responsabilité institutionnelle qui structure le cadre de l’exercice des responsabilités de tous les acteurs internes et externes de l’accompagnement. Elle est exercée par la fonction de direction par délégation de la direction générale ;
- La responsabilité professionnelle de la mission confiée et de la qualité de l’accompagnement et de l’aide apportée. Elle est engagée à l’égard des usagers, des pairs, ainsi que des supérieurs hiérarchiques ;
- La responsabilité personnelle ne se conçoit que supportée par les deux premières, et se joue dans la relation entre chaque professionnel et personne accompagnée.

A l’heure ou la traversée d’une crise sanitaire majeure crée un climat d’insécurité pour le moins anxiogène il nous est utile de rappeler ces trois niveaux de responsabilité. Ils soutiennent les professionnels dans l’engagement d’une responsabilité qui porte à l’action par l’acceptation du risque.

Dans nos établissements d’accueil, les professionnels se sont mobilisés quotidiennement. Ils ont su faire preuve de beaucoup d’abnégation et d’inventivité pour trouver des solutions permettant de poursuivre leurs activités et d’assumer leurs responsabilités.

La Fondation Franco-Britannique de Sillery, par la voie de son Président et son Directeur Général saluent l’engagement de l’ensemble des professionnels impliqué dans cette lutte et a exprimé tout son soutien à ceux engagés en première ligne au quotidien auprès des personnes accompagnées, depuis le début de l’épidémie.

Les diverses expériences rapportées durant cette période ont permis à la fois un partage de bonnes pratiques et d’initiatives positives, l’identification de points d’attention et d’autres manières d’envisager l’avenir.

Bernard Yassef
Directeur Général

Geoffrey Cardozo
Président

 Fondation Franco-Britannique
de Sillery
Etablissement siège
Château de Sillery - 91360 Epinay-sur-Orge
Tél : 01 69 74 17 10 - fax : 01 69 74 17 11
E-mail : ffbs@ffbs-sillery.com
site : www.ffbs-sillery.com

SIRET : 778 115 089 00055 - APE 8810 Z